

**MAIRIE**  
DE  
**V I R A**  
09120

Monsieur Jean-François SPRIET

27 Rue Alphonse Rescanières  
09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 2 octobre 2018

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2018 convoquée le 10 août 2018**

*Présents* Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

*Absents* : Jean SERRANO

*Pouvoir* : Jean SERRANO à Hélène POUJOL

*Secrétaire de séance* : Milène GALY

---

## **Approbation du compte rendu de la réunion du 28 juin 2018**

Le compte rendu de la séance du 28 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **Compte rendu des réunions par les délégués**

Réunion des maires du SIVOM - Problème de l'ALAE de Lieurac :

La commune de Lieurac souhaite monter une garderie communale. Elle n'en n'a plus la compétence et il faudra trouver une solution avec le SIVOM pour maintenir un ALAE, qui fait partie intégrante de la convention avec la CAF.

Le problème d'une compensation financière n'est pas réglé.

## **Délibérations :**

- Autorisant la signature d'une nouvelle convention avec le SMDEA sur le contrôle et la maintenance des points d'eau et d'incendie  
Le SMDEA demande la mise à jour de la convention concernant la vérification des points d'eau et d'incendie suite à la modification de la réglementation. La périodicité sera tous les 2 ans.  
Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer une nouvelle convention.
- Mise à jour des statuts de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes  
Le conseil communautaire a adopté une modification des statuts (11/7/2018) concernant des précisions sur ses compétences :
  - Préservation de la qualité de l'eau
  - Suppression de la compétence PLUI qu'elle a renoncé à exercer.Il nous appartient de nous prononcer sur cette modification.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord sur cette modification.

- Recensement :

Lors du dernier conseil, il avait été approuvé les grandes lignes de l'organisation du recensement.

Il appartient maintenant au conseil de délibérer formellement en :

- Donnant au maire une délégation pour cette organisation
- Décidant le recrutement d'un agent recenseur encadré par un coordonnateur communal
- Fixant la rémunération de l'agent recenseur à 500 € brut
- Précisant que la dépense sera imputée au budget, compte 6218 et la recette de la dotation forfaitaire au compte 7484

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord sur ces différents points.

## Inscription sur les panneaux directionnels

L'inscription monument des guérilléros a été retiré suite à des mécontentements. Le conseil vote pour la remise des panneaux en l'état » 7 voix pour et 2 abstentions.

## Divers

- Cours de gym : l'association Belpech Forme et Sport demande la mise à disposition de la salle polyvalente pour des cours de gym douce.  
Ceux-ci auraient lieu le mardi de 17h30 à 18h30.  
Un projet de convention est soumis au conseil qui demande une prescription complémentaire concernant la propreté de la salle.  
Une information sur les conditions d'accès aux cours sera prochainement mise en ligne sur le site et distribué aux habitants.
- Sécurité sur la RD 12 : suite aux multiples débats sur la mise en sécurité de la traversée du village, le maire et ses adjoints, ont rencontré Monsieur P Miquel – Conseil Départemental de l'Ariège – Chef du District Foix Haute-Ariège, et donc en charge des routes départementales sur notre commune.  
Le compte rendu de la réunion est distribué aux membres du conseil. Ce document reprend les différentes solutions possibles (ralentisseurs, chicane, limitation à 30 Km/h...) pour apaiser la circulation en traversée du village, ainsi que les conditions de mise en œuvre.  
Toutefois, pour avoir une vision objective de la situation, le district mettra rapidement en œuvre un comptage (nombre, heure, type de véhicule et vitesse) sur 2 points de comptage dans le village pendant une quinzaine de jours.
- Rappel aux habitants : une plaquette sur la vie de village avait été réalisée il y a quelques années et le maire en propose une version remise à jour. Le conseil en valide le contenu, mais demande de la compléter en ce qui concerne l'usage de la Paychère.
- Le maire présente la situation des recettes et dépenses ainsi qu'une projection pour fin 2018. Celle-ci confirme un important « grignotage » des résultats. Pas de problème pour l'instant, mais c'est une inquiétude pour l'avenir. Une bonne nouvelle toutefois : l'état

participera au financement de la toiture école dans le cadre du PETR à hauteur de 40% (pour 30% demandés !).

- Travaux du pont : seront réalisés fin octobre/début novembre.
- Voirie : les réparations provisoires sont en cours mais ne sont pas terminées.
- Une formation des élus est proposée par l'association des maires et élus de l'Ariège. Le programme en est distribué. Chacun peut s'y inscrire librement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

